DÉLIBÉRATION

COMMUNE DE VALLONS-DE-L'ERDRE
(LOIRE ATLANTIQUE)

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 FÉVRIER 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le seize février à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de VALLONS-DE-L'ERDRE, dûment convoqué le dix février deux mille vingt-et-un, s'est réuni à l'espace Paul GUIMARD à VALLONS-DE-L'ERDRE, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves PLOTEAU, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33

PRÉSENTS : Monsieur le Maire, Madame Sophie GILLOT, Madame Gaëlle TERRIEN, Monsieur Franck COUTY, Monsieur Hubert PLOTEAU, Madame Magali PETITRENAUD, Monsieur Mickael VALLÉE, Madame Valérie VÉRON, Madame Sabine ANGIGNARD, Monsieur Olivier BÉZIE, Madame Gaëlle BOURGEOIS, Monsieur Olivier CADIOT, Monsieur Frédéric DUBOIS, Madame Sonia ESNAULT, Monsieur David ÉVAIN, Monsieur Sébastien FOULONNEAU, Madame Jennifer GODIN, Monsieur Frank GUILLAUDEUX, Madame Catherine HAMON, Monsieur Nicolas LEDUC, Monsieur Thierry MARQUIS, Madame Maud MERING, Madame Louise MOREAU, Madame Laëtitia NYS, Madame Marie-Danielle RICHARD, Madame Dominique RIOU, Monsieur Stéphane TRÉBOUVIL, Monsieur Thierry VANDAELE, Madame Marine VIAUD

EXCUSÉS : Monsieur Luc LÉPICIER *ayant donné pouvoir à Monsieur Mickaël VALLÉE*, Madame Léa GUILLET *ayant donné pouvoir à Monsieur Olivier BÉZIE*, Madame Christelle ESNAULT

ABSENT : Monsieur Stéphane PIERRE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Jennifer GODIN

Nombre de conseillers
En exercice.....33
Présents 29
Votants 31

DCM n°027/2021 – T027 – 8.8.5 - RAA	**Enquête publique - projet de régularisation de la situation administrative d'une entreprise à VALLONS-DE-L'ERDRE - avis**

Rapporteur : Monsieur le Maire

Par arrêté préfectoral numéro 2021/ICPE/003 en date du 11 janvier 2021, une consultation a été ouverte auprès du public du 1er février 2021 au 1er mars 2021 inclus suite à la demande formulée par la société THIÉVIN en vue de régulariser la situation administrative de l'entreprise de métallurgie qu'elle exploite à VALLONS-DE-L'ERDRE sur la zone industrielle des Riantières.

Le conseil municipal de la commune de VALLONS-DE-L'ERDRE est appelé à donner son avis sur ce dossier soumis à enregistrement.

Le dossier complet portant sur ce projet a été transmis aux élus par courriel le 10 février 2021.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

ÉMET un avis favorable sur ce projet de régularisation de la situation administrative de la société THIÉVIN implantée à VALLONS-DE-L'ERDRE sur la zone industrielle des Riantières.

Décision d'afficher en mairie
VALLONS-DE-L'ERDRE, le 19 février 2021

Le Maire,
Jean-Yves PLOTEAU

COMMUNE de VALLONS-DE-L'ERDRE * LOIRE ATLANTIQUE *

Envoyé en préfecture le 23/02/2021
Reçu en préfecture le 23/02/2021 ID :
044-200078079-20210216-DCM027_2021-DE